Nom / Dénomination

Adresse

RPM/BCE/TVA

SPF FINANCES

Date

RECOMMANDE

Référence

OBJET : Demande de plan d’apurement échelonné des dettes fiscales

Madame, Monsieur,

Mon entreprise va traverser une mauvaise passe et je vais éprouver des difficultés pour encaisser des recettes mais je m’attarde à trouver de nouveaux débouchés pour réaliser mon chiffre d’affaires.

En effet, vous avez certainement pris connaissance de la décision du Conseil national de sécurité belge de ce 12 mars 2020 présentée par la Premier ministre de fermer certains établissements du vendredi 13 mars 2020 à minuit jusqu’au 4 avril prochain inclus.

Cette mesure sanitaire est bien entendu nécessaire pour endiguer la prolifération sur notre territoire du Covid-19, mais il est évident que l’impact économique sur les établissements visés est et sera extrêmement important qu’il n’est pas nécessaire d’expliquer plus amplement.

Néanmoins je reste confiant dans l’avenir et souhaite respecter mes obligations.

Je vous demande donc d’être autorisé à suspendre le paiement de la TVA qui sont ou qui viendraient à échéance durant la période incluse jusqu’à la fin du mois d’avril et de reprendre le paiement à partir du mois de mai 2020.

Je propose d’étaler ces retards de mars et avril 2020 sur les huit mois restant de 2020 et de payer ainsi chaque mois un huitième du retard.

Je suis conscient que les textes légaux prévoient des intérêts et majorations pourraient être appliqués en supplément. Par la présente, eu égard aux circonstances très exceptionnelles, je vous demande de m’accorder une totale exonération des intérêts, frais de rappels, majorations, suppléments ou autres frais de procédure.

Vous vous rappellerez que je n’ai pas été défaillant jusqu’à présent et je vous demande de l’indulgence par le caractère momentané et non récurrent de l’actuelle situation.

Je vous remercie et vous prie d’agréer, Madame, Monsieur mes salutations les meilleures.

Signature

Qualité